

# INSCRIPTION CANTINE GARDERIE ETUDE RENTREE SCOLAIRE 2023

Afin d'organiser les services périscolaires de l'école pour l'année scolaire, je vous remercie de retourner **avant le 31 JUILLET 2023** les fiches d'inscription ci-jointes en mairie de Picauville.



Les inscriptions doivent être renouvelées chaque année.

## CANTINE :

- Une adresse électronique doit être indiquée sur la fiche d'inscription pour recevoir les codes d'accès au portail famille.
- Les inscriptions devront être validées et payés en ligne sur le Portail Famille au minimum 72 h à l'avance et selon les places disponibles.
- En cas d'absence, les parents sont tenus d'en informer avant 9H00 la cantinière au 02.33.93.92.73. et transmettre un certificat médical ou une attestation sur Portail Famille. Faute de cette formalité, le prix des repas sera facturé. (Attention l'école ne se charge pas de prévenir la cantine des absences des élèves)
- Un répondeur téléphonique vous permet de laisser des messages en dehors des heures de présence de la cantinière
- Les menus sont affichés à l'entrée de l'école ou consultables sur le site internet [www.picauville.fr](http://www.picauville.fr).

**GARDERIE** : - Horaires : le matin à partir de 7H30 et le soir jusqu'à 18H. Le paiement est à effectuer directement auprès de la personne en charge de la garderie (pas de facture).



**Toute famille non à jour du règlement la veille de chacune des vacances se verra refuser ses enfants lors de la reprise de l'école.**

**ETUDE** : Horaires : 16H30 à 17H45. Il n'y a pas d'étude la première et dernière semaine de l'année scolaire ainsi que les vendredis avant les vacances. Le paiement est à effectuer chaque semaine directement auprès de la personne en charge de l'étude (pas de facture).



**Toute famille non à jour du règlement la veille de chacune des vacances se verra refuser ses enfants lors de la reprise de l'école.**

Il n'est pas fourni de goûter par la commune pour les enfants de la garderie et de l'étude.